

Questions orales

si le ministre les a vus et étudiés et s'il peut nous dire s'ils prévoient notamment de ranimer le service-voyageurs dans la province de Terre-Neuve.

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je ne les ai pas encore vus.

* * *

L'ÉNERGIE**LA VENTE DE RÉACTEURS NUCLÉAIRES—LA QUESTION DE LA SÉCURITÉ—DEMANDE D'EXPOSÉ DE LA POLITIQUE**

M. Stuart Leggatt (New-Westminster): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme il semble que le Canada a imposé un moratoire sur une douzaine de projets de contrats d'exportation d'uranium et que les négociations avec la Corée du Sud pour la vente d'un réacteur nucléaire CANDU ont également été suspendues en attendant que le gouvernement formule une politique de sécurité nucléaire, le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il en est de même pour le réacteur CANDU qui devait être vendu à l'Argentine?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, le contrat avec l'Argentine est déjà signé; il en est à un autre stade que le contrat avec la Corée. Toutefois, le gouvernement du Canada et l'Agence internationale de l'énergie atomique sont en train de négocier des garanties satisfaisantes avec le gouvernement de l'Argentine. La vente à l'Argentine dépend de la signature d'un accord entre l'Agence, le Canada et ce pays.

M. Leggatt: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Lorsque le gouvernement en sera finalement venu à une décision quant à ces garanties, la Chambre aura-t-elle l'occasion d'étudier leur efficacité? Le ministre déposera-t-il les règlements fixés à cet effet pour que la Chambre les étudie?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, une telle déclaration de principe sera sûrement faite en Chambre.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE**L'INDUSTRIE LAITIÈRE—ON DEMANDE DE MEILLEURS PRIX POUR LES PRODUCTEURS—L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT**

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

À la fin de la campagne électorale fédérale de 1974, la presse rapportait qu'un groupe de ministres libéraux avaient promis qu'un gouvernement libéral réélu prendrait, dès le lendemain du 8 juillet, les dispositions néces-

[M. Marshall.]

saies pour décréter une hausse du prix payé pour le lait industriel, et qu'une telle hausse de prix serait suffisante pour absorber la montée des coûts de production.

Est-ce que le premier ministre considère que les prix actuellement payés aux producteurs de lait industriel sont suffisants pour absorber tous les coûts de production, tout en permettant à ces producteurs de réaliser une marge de profit raisonnable, afin qu'ils soient incités à demeurer dans la production laitière?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Sauf erreur, monsieur le président, cette question demande une expression d'opinion. Évidemment, le gouvernement trouve que ce qu'il fait est bien fait, mais pour ce qui est de la partie de la question qui peut constituer une instance auprès du gouvernement, j'en prendrai note.

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Je n'ai pas critiqué ce qui a été fait. J'ai demandé s'il y avait possibilité de faire davantage. Ma question supplémentaire est la suivante: Afin d'épargner aux producteurs de lait industriel une situation aussi dramatique que celle vécue actuellement par les éleveurs de bovins, le premier ministre peut-il assurer la Chambre que des mesures destinées à garantir à cette catégorie de producteurs des revenus équitables et dignes de cette profession seront présentées très prochainement?

M. Trudeau: Monsieur le président, le député peut s'attendre à la réponse habituelle, savoir que s'il y a des mesures à annoncer elles le seront dans la forme usuelle à la Chambre.

* * *

[Traduction]

LA CONSOMMATION**L'ÉCART ENTRE LES PRIX DU BŒUF DES CATÉGORIES A ET C—LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR**

L'hon. J. A. MacLean (Malpègue): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations. Étant donné qu'à l'heure actuelle le prix du bœuf catégorie A versé aux producteurs est bien inférieur au prix du bœuf, catégorie C, quelles mesures prend son ministère pour s'assurer que le consommateur bénéficie de l'écart des prix et que la catégorie C n'est pas vendue au prix de la catégorie A?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, des fonctionnaires de mon ministère ainsi que des membres de la commission présidée par M^{me} Plumptre étudient cette question. Je remercie l'honorable député de m'avoir donné avis de sa question, ce qui m'a permis de vérifier. Je puis l'assurer que la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires fera justement un rapport sur ces autres qualités de la viande de bœuf dans les prochaines semaines.